

Questionnaire aux listes candidates à la prochaine élection municipale

vivreclamart@gmail.com

Clamart, le 1^{er} février 2026

Pourquoi ce questionnaire ?

Vous connaissez certainement l'association Vivre à Clamart (VAC) si vous envisagez de vous présenter aux prochaines élections municipales à Clamart.

Donc permettez-nous, en quelques mots, de rappeler que notre association a été créée en 1972.

Depuis elle n'a cessé d'agir pour préserver autant que possible l'environnement et la qualité de la vie à Clamart, comme dans les communes voisines.

Intéressée aux questions d'urbanisme comme à la préservation de la qualité des espaces de nature et de vie, elle a rapidement inclus les questions climatiques, de pollution, de transition énergétique et économique ainsi que de cohésion sociale.

Nous souhaiterions vous connaître et surtout connaître vos objectifs pour notre commune afin de permettre à nos adhérents et aux clamartois et clamartois qui nous font confiance de déterminer leur vote en toute connaissance sur les sujets qui les préoccupent plus particulièrement.

Vos réponses seront diffusées à nos adhérents et sympathisants et publiées sur notre site.

1 - Information :

L'adhésion des citoyens aux orientations, projets et décisions de la Mairie nécessite leur parfaite information et leur avis doit être pris en considération avant toute décision.

Aujourd'hui, l'information est souvent indisponible, ou difficile d'accès, voire refusée lorsqu'elle est demandée.

C'est un sujet important à traiter pour améliorer la cohésion sociale, éviter tout clivage, et faciliter le « mieux vivre ensemble ». Trop de clamartois ignorent les projets qui les impactent directement et les découvrent trop tard.

-Actions de la Municipalité :

L'information municipale est véhiculée par « Clamart info », le site Internet de la ville et les réseaux sociaux.

Comment comptez-vous la faire évoluer ?

Publiez-vous la liste des permis d'aménager, de construire, et les demandes préalables de travaux sur le site de la ville, avec leur état (en instruction, accordés ou refusés) ?

Poursuivrez-vous la retransmission par vidéo, en direct (et en différé) des réunions des Conseils municipaux ?-

- Activités du Territoire :

Rendez-vous publics les comptes-rendus complets des réunions des conseils territoriaux (verbatim) intégrant les échanges entre élus avant les votes décisionnels ?

Publiez-vous les délibérations votées lors des Conseils territoriaux sur le site de la ville avec un affichage sur les sites concernés par les projets ?

Demandez-vous que les réunions des Conseils territoriaux soient enregistrées et visionnables en direct (et en différé) par les citoyens qui le souhaitent ?

- Activités du Département et de la MGP (Métropole du Grand Paris) :

Aucune information n'est reprise sur les outils de communication de la Ville et du Territoire VSG. Que mettrez-vous en place ?

Il est nécessaire de clarifier, pour les citoyens, la répartition des compétences entre la Ville, le Territoire, les SPLA (VSA VSH..., etc.), le Département, la MGP et la Région, car cette répartition est bien souvent partagée entre les acteurs.

2- Associations

Quelle place accorderez-vous aux associations ?

Accepterez-vous qu'elles exercent leur rôle d'alerte et de relais, de les intégrer dans des groupes de travail thématiques pour bénéficier de leur connaissance fine du terrain local ?

Déciderez-vous de leur accorder une page partagée dans « Clamart Infos » pour informer les clamartois de leurs événements et actions ?

3 – Démocratie citoyenne

La démocratie participative doit être réactivée.

Les comités de pilotage ne se réunissent qu'une à deux fois par an et ne servent qu'à l'information des participants sur les projets de la ville déjà décidés, sans information sur les projets envisagés susceptible d'enclencher un débat. Les conseils de quartier se sont transformés en une réunion publique du Maire, chaque année à l'automne, pour exposer les projets réalisés.

Remettez-vous en place une charte de la démocratie participative ?

Elargirez-vous le champ d'action des participants aux comités de pilotage en recueillant leurs demandes et propositions et en y répondant ? (une réponse négative motivée est plus recevable que la réprobation ou le silence).

Créez-vous des commissions mixtes (élus, associations, citoyens), à l'instar d'autres communes du Territoire et du Département, qui ont créé des CLTE (Commission Locale pour la Transition Ecologique, sur les thématiques

Questionnaire aux listes candidates à la prochaine élection municipale

vivreclamart@gmail.com

Clamart, le 1^{er} février 2026

principales de l'activité communale ? Pensez-vous en créer une sur la gestion budgétaire (compris celle des organismes para-municipaux) ?

Consulterez-vous les habitants des quartiers sur les projets d'aménagements des espaces publics de leur environnement proche ? (Stationnements, implantation des arbres, choix des mobiliers urbains et candélabres...) ?

Organiserez-vous tenir une conférence citoyenne pour prioriser les projets de la liste élue pour le prochain mandat ?

4 – Evolution climatique, environnement et développement durable

4-1/ Vivre à Clamart fait partie de la Coordination des Associations du Territoire pour la Transition Écologique (CATTE) et a participé à la rédaction de la lettre questionnaire qui vous a été transmise le 20 janvier et nous publierons également vos réponses.

4-2/ Complément rédigé par V&C :

De façon générale quelle sera votre politique et vos actions prioritaires pour mettre en œuvre une transition énergétique dans tous les domaines de compétences de la commune et du territoire ?

La nouvelle norme ISO 17298, publiée en octobre 2025, traite de la protection de la biodiversité par les entreprises et les collectivités. Quelles dispositions prendrez-vous pour que notre ville se conforme aux exigences de cette norme ?

Engagerez-vous dès 2026 notre commune dans la démarche de reconnaissance de « Territoire Engagé pour la Nature » organisée par l'Agence Régionale de Biodiversité sous l'égide de la Région Ile de France ?

Le territoire est aussi responsable du ramassage des ordures, déchets recyclables et encombrants. Allez-vous faire une enquête de satisfaction sur ces ramassages ?

Quelles actions prévoyez-vous pour améliorer le tri sélectif, la propreté, l'information et l'éducation des citoyens, afin qu'ils se sentent engagés et responsables ?

Mettez-vous en place, dans notre ville, des conteneurs de collecte des vêtements et déchets textiles ?

Que pensez-vous du passage à la RIEOM (Redevance incitative de l'enlèvement des ordures ménagères- en fonction du poids, du volume ou de la fréquence du ramassage) ?

Le Bois de Clamart est très dégradé par les coupes, les travaux liés au T10 et à l'enfouissement des lignes THT, la forte augmentation de sa fréquentation et le non-respect des règles par certains usagers. Que proposez-vous, en concertation avec l'ONF, pour stopper sa détérioration dans un premier temps et améliorer son état ? Le Parc Forestier, dont la gestion est partagée entre l'ONF et la ville s'est transformé progressivement pour devenir plus un parc domestiqué qu'une partie de la forêt, au détriment de son rôle pour l'environnement (captation du CO2) et refuge de biodiversité. Que comptez-vous faire pour concilier « accueil du public » et le respect du cadre forestier ? Prévoyez-vous d'agir en faveur du classement de la forêt en « forêt de protection » qui a été demandé à la préfecture, sans résultat, depuis plus de 10 ans en dépit de multiples rappels ?

5 – Urbanisme

Il est urgent d'envisager une modification substantielle du PLUI pour le Territoire. Face aux contraintes climatiques contre lesquelles il faut agir rapidement, cela demandera une définition nouvelle des priorités. Que ferez-vous ?

Quelles dispositions prendrez-vous pour assurer une transparence de l'information sur les permis de construire et permis de démolir déposés et décernés, sur les opérations privées et publiques prévues, à l'étude, décidées, engagées puis réalisées, sur les projets de toute nature concernant le territoire communal ?

Contraindrez-vous les promoteurs à présenter publiquement leurs projets dès le dépôt de la demande de permis de construire afin de réduire les recours ?

Pas simplement au-delà d'une certaine ampleur du projet ?

Elaborerez-vous une charte de l'immobilier intégrant l'objectif Construction Zéro carbone, la gestion « verte » des chantiers, ainsi qu'une charte architecturale respectueuse de la liberté de création mais aussi soucieuse des nouvelles contraintes climatiques ?

Créerez-vous des espaces verts (en réelle pleine terre) autant que possible bien répartis sur le territoire de la commune et en particulier dans les zones actuellement carencées ?

De quelle façon pensez-vous rétablir des surfaces de pleine terre ouvertes au développement de la biodiversité et à la plantation d'arbres susceptibles de réduire les effets de la chaleur qu'induiront ces opérations telles qu'elles ont été conçues ?

Envisagez-vous des dés-imperméabilisations locales de sols dans des espaces publics (places, secteurs de larges trottoirs, cours d'école... etc.) ?

Estimez-vous devoir faire entreprendre une analyse de la dangerosité des terrains d'assiette de certaines opérations dont la dépollution n'a peut-être pas été suffisante avant leur réalisation ? Comment envisagez-vous le suivi des pollutions résiduelles et des champs électromagnétiques ? Quels outils de mesure ?

6 – Le logement

Que comptez-vous faire des opérations immobilières en cours qui ne prennent pas en compte les évolutions climatiques aujourd'hui certaines ?

Combien de logements sociaux par catégorie envisagez-vous de réaliser dans le prochain mandat ?

Questionnaire aux listes candidates à la prochaine élection municipale

vivreclamart@gmail.com

Clamart, le 1^{er} février 2026

La rénovation des logements sociaux est un enjeu social et environnemental. Devant la dégradation du parc de logements sociaux gérés par Vallée Sud Habitat et autres bailleurs sociaux, quelles actions allez-vous mettre en place très concrètement ?

Que déciderez-vous concernant les projets vivement contestés (I3F, ZAC Trivaux-carnets, Panorama 2, extension D 906 Plaine Sud/Canaux) ?

7 – les emplois et les activités économiques

Que prévoyez-vous d'entreprendre pour que Clamart développe une activité économique et se rapproche d'un taux d'emploi de 1 (ratio du nombre d'emplois / nombre de clamartois en âge d'être actifs) ?

Comment pensez-vous répondre aux besoins d'implantation d'activités productives (notamment PME, artisans et locaux de logistique de proximité), mais aussi de recherche ?

Quelles actions envisagez-vous pour développer et favoriser le commerce de proximité dans tous les quartiers ?

Réserverez-vous des locaux d'activité, et d'espaces de coworking à baux « raisonnables » et accessibles pour l'installation d'artisans, de start-up, de centres de formation, de centres d'insertion par le travail, etc. ?

8 – la circulation, le stationnement et la sécurité

Comment comptez-vous réorganiser la voirie, trottoirs compris, pour permettre un meilleur partage entre piétons, cyclistes et véhicules automobiles ?

Prévoyez-vous une révision du plan de circulation pour fluidifier le trafic et améliorer la sécurité ?

Prévoyez-vous d'intervenir rapidement pour réaliser un nettoyage complet et une réfection de certaines voiries de la commune malmenées par les multiples opérations immobilières dont le contrôle des effets induits n'a pas été assuré (y compris le développement des nuisibles, pannes d'électricité à répétition dans les différents quartiers ...) ?

Nous communiquerez-vous un plan pluriannuel de réfection des voiries, d'enfouissement des lignes aériennes et de rénovation des canalisations dans le cadre de la mise aux normes futures comprenant la séparation des eaux pluviales et usées ? Prévoyez-vous une identification des réseaux EU et EP ?

Envisagez-vous des actions pour favoriser les mobilités douces au sein de la commune et si oui lesquelles ?

D'ici la fin des grands travaux, comment comptez-vous améliorer la circulation des piétons, des PMR et mal voyants ?

Quels sont vos axes de développement du transport en commun en réponse aux besoins de la population ?

Quelles actions mènerez-vous rapidement en concertation avec IdF Mobilités, pour assurer une connexion par bus ou navettes, à partir du terminus « Jardin Parisien » du tramway T10 avec les gares RER d'Issy et Val de Seine, et la Gare de Clamart, dans l'attente de l'hypothétique prolongement vers la gare de Clamart ?

Publierez-vous un rapport annuel d'activité de la police municipale avec les relevés d'infraction par type et leurs courbes d'évolution ? en distinguant celles qui ont été relevées par les caméras vidéo, celles signalées par les clamartois, et celles constatées par les agents de Sécurité dans leurs maraudes ?

Demanderez-vous un audit de la vidéo protection (coût d'installation et d'exploitation annuelle, résultats en matière d'élucidation des délits et infractions) avant de statuer sur l'installation de caméras supplémentaires ?

Communiquerez-vous la charte d'utilisation de cet équipement (champs d'action, utilisation et conservation des données) ?

9 – les équipements publics

La construction Zéro carbone est l'un des objectifs de l'Agenda 2030. La commune doit être exemplaire, à commencer par les équipements publics à construire. Y tendrez-vous ?

Ferez-vous réaliser un audit énergétique de l'existant ? Et vous communiquerez-nous les résultats de cet audit ?

Quelles améliorations apporterez-vous ? Isolation, Chauffage. Quels avancements sur les possibilités de géothermie, Panneaux solaires sur les bâtiments publics, végétalisation des terrasses ?

Une étude démographique prospective a été confiée par la mairie en 2017 « pour l'évaluation des besoins spécifiques en équipements scolaires et petite enfance, et sectorisation scolaire ». Communiquerez-vous cette étude in-extenso aux élus (y compris de l'opposition) et sera-t-elle disponible sur le site de la ville ?

Notre association en a demandé la communication à plusieurs reprises depuis 2018, sans succès à ce jour (nous comprenons que ces prévisions peuvent nécessiter une révision annuelle).

Quel partenariat envisagez-vous avec des producteurs locaux pour la confection des repas dans les cantines ?

Quelles autres démarches pour améliorer la qualité et l'origine des repas publics ?

Quelles actions comptez-vous prendre pour la rénovation des bâtiments des écoles ? et sur les effectifs du personnel d'encadrement (ATSEM) et leur répartition ?

Le lycée Jacques Monod, malgré ses extensions de capacité dont la dernière, réalisée pour la rentrée 2025, ainsi que 4 des 5 collèges clamartois sont en sureffectifs. Les prévisions pour les rentrées 2026/2030 ne nous sont pas communiquées, mais même en prenant en compte les baisses d'effectifs en maternelle et primaire dans le bas Clamart, la baisse de la natalité en France, un pic d'effectifs jusqu'en 2030 semble attendu pour les établissements du Plateau compte tenu des constructions en cours et prévues.

Questionnaire aux listes candidates à la prochaine élection municipale

vivreclamart@gmail.com

Clamart, le 1^{er} février 2026

Que comptez-vous faire en concertation avec le Département et la Région ?

Pour les prochaines rentrées, une modification de la sectorisation n'est-elle pas indispensable ?

10 – Ces quartiers nécessitent une intervention rapide dès 2026

L'ensemble d'habitations du Quartier Le Nôtre, ex quartier I3F Pavé Blanc

Reconsidérerez-vous l'aménagement de ce quartier, compte tenu de la crise du marché de l'immobilier ces dernières années, qui a conduit à une mise en sommeil des projets dont les permis de construire n'ont pas été accordés ?

Cité de la Plaine :

Cette cité, réalisée par l'architecte Robert Auzelle et le sociologue Paul-Henry Chombart de Lauwe doit faire l'objet d'une rénovation énergétique dans le respect de son architecture et de son classement en Site Patrimonial Remarquable (SPR). Que déciderez-vous ?

La petite Bibliothèque Ronde :

Déciderez-vous l'accélération des études et travaux de réhabilitation permettant sa réouverture aux enfants le plus rapidement possible et le retour des personnels de l'association chargée d'en assurer le fonctionnement dans les meilleures conditions ? Dans quel délai ?

11 – Les finances communales

Mettez-vous en place un contrôle de gestion pour chaque grand projet d'équipement : Budget initial / Budget révisé, avancements, prévision à terminaison, justification des dépassements ? Si oui avec quelle périodicité ? Le publierez-vous ?

Prévoyez-vous de mettre en place, à titre expérimental dans un premier temps, un budget participatif sectoriel ou global avec appel aux initiatives citoyennes ?

12 – Culture

Avez-vous des projets de création de nouveaux espaces pour accueillir des activités de création artistique, (théâtre, arts plastiques, musée sur l'histoire de la ville ?, en particulier dans les quartiers excentrés qui en sont dépourvus ?

Avez-vous des projets de modernisation des salles du théâtre Jean-Arp et du cinéma Jeanne-Moreau ? Avez-vous un projet de salle de spectacles sur le Haut Clamart ?

Prévoyez-vous d'étendre l'usage du Théâtre de Verduze en autorisant des spectacles culturels d'initiative associative ou privée ?

Quels sont vos projets pour la fête des Petits Pois, la fête foraine des enfants, le retour du festival Créa 'Parc à Clamart ? d'une manière générale quels sont vos projets festifs ?